



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'administration | | |
|----------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Date de réception 9/01/2013 | Dossier complet le 9/01/2013 | N° d'enregistrement F05213P0007 |

1. Intitulé du projet

Ecoquartier de 'La Pelleterie' au Plessis-Grammoire (49)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DU PLESSIS GRAMMOIRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christian COUVERCELLE

RCS / SIRET

2 1 4 9 0 2 4 1 3 0 0 0 1 9

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| 33° | Réalisation d'un lotissement à usage principal d'habitation : - créant une surface de plancher de 27 179 m ² , - couvrant une superficie de 4,3 hectares. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un lotissement à usage principal d'habitation comprenant 55 lots dont :

- 37 lots en accession libre (soit 37 logements),
- 11 lots pour de l'habitat individuel aidé (soit 11 logements),
- 5 lots pour de l'habitat intermédiaire avec un minimum de 4 logements par lot (soit 20 logements environ),
- 1 lot pour de l'habitat semi-collectif de 6 logements minimum,
- 1 lot destiné à recevoir un équipement communal de quartier.

4.2 Objectifs du projet

- Répondre aux besoins en logements de la commune avec un prix au m² abordable (lotissement communal)
- Répondre aux besoins en logements du Plan Local de l'Habitat (notamment en offre de logements sociaux)
- Réaliser une opération qualitative en intégrant une démarche de développement durable (la commune a obtenu des subventions de l'ADEME dans le cadre de la démarche Approche Environnementale de l'Urbanisme)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

En amont de la réalisation des travaux, la commune souhaite engager une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, VRD, paysagiste, hydraulicien) afin d'assurer la continuité des réflexions qualitatives et environnementales engagées dans le cadre de la conception du projet.

L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement seront privilégiés.

Les travaux seront réalisés en une phase, dans le cadre de chantier 'vert'.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agira d'un quartier d'habitations.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'Aménager
- Déclaration au titre de la Loi sur l'eau (Modification du dossier Loi sur l'eau qui a été réalisé dans le cadre du contournement du Plessis-Grammoire délimitant le projet à l'Est, les eaux pluviales du projet étant dirigées, après rétention dans une noue, vers le bassin de rétention de la voie de contournement avant rejet dans le milieu naturel)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|----------------------------|-----------------------|
| Emprise du projet | 4,3 hectares |
| Surface plancher | 27 179 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Quartier d'habitat délimité par la rue des Quatre Vents et la rue des Moissonneurs.
49124 LE PLESSIS-GRAMMOIRE
Section cadastrale AC n°36, 37, 38, 39*, 40*, 41*, 47*, 48, 49, 52*, 53*, 54, 55, 117 et 119.
(*parcelles concernées en partie seulement)

Ccoordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 25 '21.3" O Lat. 47 ° 29 '51.0" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet s'inscrit en continuité du tissu urbain. Il est occupé par des parcelles agricoles, vouées aux oléagineux, pâtures et petits vergers.

La végétation ne présente pas de caractéristiques remarquables, si ce n'est quelques éléments arborés au pourtour du site.

Le site ne renferme aucune zone humide au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 (une délimitation a été réalisée dans le cadre du dossier loi sur l'eau, conformément à ces arrêtés).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme d'Angers Loire Métropole approuvé le 20 août 2009

Le projet est classé en zone 1AUCb (zone à vocation d'habitat ouverte à l'urbanisation).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet se situe à proximité de 3 monuments historiques (il se situe en dehors des périmètres de protection) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Eglise, située à 600 m - le Manoir de la Bertière, situé à 1800 m - le Manoir du Grand Loiron, situé à 1500 m |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du projet ne renferme aucun habitat ni aucune espèce d'intérêt patrimonial, ni aucune zone humide. Par ailleurs, le projet prévoit la création d'une coulée verte d'axes Nord-Sud et Est-Ouest, sans clôtures afin de permettre le déplacement des espèces, et avec une gestion différenciée (fauche tardive) devant permettre de valoriser la biodiversité ordinaire. |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est éloigné de tout espace naturel protégé ou remarquable (Réserve naturelle, APB, Natura 2000, ZNIEFF...). |

| | | | | |
|--------------------------------------|--|-------------------------------------|---|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet engendre la consommation d'espaces agricoles d'environ 4,3 hectares correspondant à la superficie du projet. Toutefois, le site est en déprise agricole étant donné que la commune est propriétaire de l'ensemble du parcellaire. |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Risque de transport de matières dangereuses = très faible |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Séisme = zone de sismicité 2 (risque faible) Mouvement de terrain - tassements différentiels |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il s'agit d'un quartier résidentiel. Seule la phase chantier (travaux) est susceptible d'engendrer des nuisances sonores (incidence faible et temporaire). |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il s'agit d'un quartier résidentiel. Seuls les travaux, en phase chantier, sont susceptibles d'engendrer des vibrations (incidence faible et temporaire). | |
| Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |

| | | | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il s'agit d'un quartier résidentiel : seulement des émissions lumineuses produites par l'éclairage public du quartier d'habitations. |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <ul style="list-style-type: none"> - Rejet des gaz d'échappement des engins de chantier en phase travaux. - Rejet des gaz d'échappement des véhicules des habitants du quartier. |
| | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <ul style="list-style-type: none"> - Rejets d'eaux usées : traités en station d'épuration communale - Rejets d'eaux pluviales : récupération des eaux pluviales par fossés, canalisations et noues jusqu'à une noue de rétention (débit de fuite de 2 l/s/ha) positionnée à l'aval hydraulique du site (en limite Est) puis rejet vers le bassin de rétention déjà aménagé à l'Est, bassin de la voie de contournement du Plessis-Grammoire limitant le site à l'Est, avant rejet dans le milieu naturel. Aménagement d'une coulée verte au sein du quartier, limitant les débits de ruissellement. Limitation des emprises viaires. |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Production de déchets ménagers (déchets non dangereux) par les futurs habitants du lotissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tri sélectif avec point de collecte prévu au sein du quartier (container enterré). - collecte des déchets par Angers Loire Métropole, - déchèteries les plus proches à St Sylvain d'Anjou et St Barthélemy d'Anjou. |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Déprise agricole comme la Commune est propriétaire de l'ensemble du parcellaire.</p> <p>Transformation de terrains agricoles en zone d'habitat.</p> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les réflexions sur ce projet de quartier ont été lancées en 2008.

La Commune s'est entourée d'Angers Loire Métropole pour monter son cahier des charges pour s'assurer de la réalisation d'un projet qualitatif avec une équipe pluridisciplinaire.

Le projet a été élaboré dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) en lien avec l'ADEME et à fait l'objet d'une large concertation (3 ateliers avec les personnes ressources + 3 ateliers et réunions publiques avec les habitants et les riverains).

L'ensemble des thématiques environnementales nous semblent avoir été traitées et prises en compte dans le projet.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Notice de présentation du Permis d'Aménager |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Plessis - Grammoire le 07 Janvier 2013

Signature

Le Maire,
Christian CouvERCELLE



(Handwritten signature)